

Remarques d'intérêt sur l'accord entre le Vatican et la Chine

Author : Riposte Catholique

Categories : [Documents](#), [Eglise universelle](#), [En Une](#), [Riposte Catholique](#)

Date : 27 septembre 2018



Églises d'Asie, l'agence d'information des Missions étrangères de Paris (MEP), a mis en ligne [aujourd'hui](#) une analyse fine et percutante du Père Jean Charbonnier, prêtre des MEP et spécialiste incontesté de la Chine. Nous n'en publions que des extraits mais nous invitons nos lecteurs à lire avec attention cette analyse sur [Églises d'Asie](#).

*

Une première remarque s'impose sur les modalités de l'accord. Il a été signé à Pékin. À tout seigneur, tout honneur. Le représentant du pouvoir chinois relève du ministère des Affaires étrangères, qui peut traditionnellement se montrer plus libéral au moment même où la politique intérieure renforce sa discipline. L'accord n'implique en aucune façon un changement dans l'application brutale de la nouvelle loi sur les religions en vigueur depuis février dernier. Le gouvernement chinois peut même faire valoir son accord officiel avec Rome pour forcer tous les catholiques à entrer dans le cadre « patriotique » de la politique officielle du Parti [...]



1. Les sept évêques illicites nommés sans l'accord de Rome, y compris trois d'entre eux excommuniés, sont réconciliés avec le Saint-Siège après avoir officiellement demandé pardon. C'est une victoire pour le gouvernement chinois. C'est un réconfort pour les évêques concernés. C'est un affaiblissement de l'autorité romaine pour les catholiques clandestins qui ne comprennent pas ce revirement du Saint-Siège. Du point de vue de la psychologie chinoise, c'est une perte de la face intolérable et la crainte de sanctions accrues. Si l'on peut comparer le dialogue Vatican-Pékin à un match de football, l'équipe des blancs du pape laisse les rouges de Pékin tirer le premier coup dans le ballon et les laisse même marquer leur premier but.

2. Le pape accepte le processus « démocratique » chinois pour l'élection des évêques. Les prêtres, religieux et laïcs de l'Association patriotique du diocèse participent à l'élection. Leur candidat est alors présenté à la Conférence épiscopale chinoise. L'accord stipule que le candidat élu doit être présenté au Saint-Siège pour une approbation finale du pape. Le pape pourra alors exercer un droit de veto si le candidat ne convient pas. C'est une victoire pour le pape si cette disposition est confirmée dans la pratique. Elle est pourtant démentie dans l'immédiat puisque le Saint-Siège doit reconnaître sept évêques nommés sans son accord et même, pour certains, malgré son refus explicite. Cette contradiction interne en dit long sur la portée réelle de l'accord. L'effet du premier but marqué par la Chine affaiblit considérablement la défense blanche. Il est vrai qu'aux yeux de l'Église, il ne s'agit pas d'un combat mais d'un acte amical et respectueux [...]

Ce qui nous est révélé de l'accord n'est que la partie visible de l'iceberg. Qu'y a-t-il sous l'eau ? Dans la logique des mesures déclarées, on peut conclure que le Saint-Siège reconnaît la légalité de la Conférence épiscopale chinoise puisqu'il devra prendre en compte les candidats à l'épiscopat qu'elle lui présentera. Faut-il en conclure que la trentaine des évêques clandestins sera invitée à rejoindre cette conférence, qui est en fait toujours dominée par l'Association patriotique des catholiques chinois ? Leur droit de refuser est-il reconnu par

l'Église ? Dans le cas contraire, le risque serait que les clandestins deviennent doublement clandestins, à la fois vis-à-vis de l'État et de l'Église. Il y aurait un risque de schisme de la part des catholiques les plus fidèles à l'Église. L'accord contient-il une clause précisant le rôle de l'Association patriotique des catholiques ? Est-ce une participation positive des laïcs à la gestion pratique des diocèses et des églises ? L'autorité de l'évêque en matière religieuse est-elle respectée ? [...]

Reste une question capitale qui fait sans doute partie de l'accord. Le gouvernement chinois a répété inlassablement qu'un accord avec Rome n'était possible que si le Vatican rompait d'abord ses relations diplomatiques avec Taïwan. Des représentants du Vatican ont souvent laissé entendre que le Saint-Siège ne ferait aucune difficulté pour transférer sa représentation de Taipei à Pékin. Pour le Saint-Siège, une rupture avec Taipei n'est concevable que si le gouvernement de la République populaire fait une demande de reprise des relations diplomatiques, qu'il a rompues en 1952 en renvoyant comme un malpropre le nonce apostolique Mgr Riberi. Les relations diplomatiques avaient été établies avec la Chine en 1942 et le nonce résidait à Nankin, alors capitale de la Chine sous le gouvernement nationaliste du Guomindang. Mgr Riberi resta à Nankin sous le nouveau gouvernement populaire et ne suivit pas Tchiang Kaishek à Taïwan, attendant les dispositions du nouveau gouvernement. Le nouveau gouvernement le chassa honteusement à Hong-Kong en 1952 en le qualifiant de représentant de l'impérialisme du Vatican. Cinquante ans plus tard, en l'an 2000, le Vatican était encore sévèrement insulté pour avoir canonisé 120 martyrs de Chine dont certains, semble-t-il, avaient fait le jeu de l'impérialisme français.

La mémoire des humiliations subies par la Chine jusqu'au Traité de Versailles en 1919 demeure toujours bien présente chez les dirigeants chinois. Le gouvernement chinois actuel n'est sûrement pas demandeur de relations diplomatiques avec le Vatican même si, réflexion faite, cela pourrait être dans son intérêt. La Chine populaire pourrait se contenter de ne pas exiger du Vatican la rupture avec Taipei. Le libre jeu de l'Église à Taïwan assure un lien concret avec les catholiques du continent et favorise l'union entre l'île et la mère patrie. Le service culturel et social des catholiques à Taïwan témoigne de l'amour et du respect de l'Église pour le peuple chinois. Depuis le concile Vatican II il y a 60 ans, l'Église à Taïwan a travaillé efficacement à siniser l'Église en produisant une expression de la foi dans la langue et la culture chinoise. En l'absence de relations diplomatiques avec Pékin, Taïwan demeure le seul territoire chinois où l'Église peut témoigner pleinement de son amour pour le peuple chinois. Rompre avec Taïwan serait suicidaire pour l'Église en Chine [...]